

Question orale pour le conseil du 26 mai

Monsieur le Maire,

Les riverains du pont SNCF de la rue Croix-Bosset ainsi que les nombreux piétons qui l'empruntent ont eu la surprise il y a quelques semaines d'y voir installées deux antennes de communication. Il semble qu'aucune information n'ait été délivrée quant à l'installation de ces équipements ni à leur utilité.

Des panneaux accompagnent ces antennes et indiquent qu'il y a danger à stationner dans leur périmètre. (voir photos). De telles installations à hauteur d'homme sur un espace particulièrement fréquenté, notamment par des enfants, me semblent effectivement dangereuses.

Par ailleurs, les différents raccordements de ces antennes semblent particulièrement accessibles et non protégés.

Pouvez-vous informer le conseil municipal sur l'installation et la nature de ces équipements ? Ces antennes respectent-elles les normes d'exposition aux ondes ?

Pouvez-vous demander à la SNCF de repositionner les antennes afin qu'elles exposent moins le public ?



Vous remerciant de votre réponse,

Catherine Candelier

Conseillère municipale EELV